

# La voix des femmes se fait entendre au Synode



— 35 femmes participent au Synode pour l'Amazonie, portant la voix de toutes celles qui, en Amazonie, sont essentielles au témoignage de l'Église.

Rome

De notre envoyé spécial permanent

«Aidez-nous à défendre notre terre mère, nous n'avons pas d'autre demeure!» Auditrice au Synode pour l'Amazonie, sœur Laura Pereira, une catéchiste franciscaine auprès du peuple karipuna, dans le nord du Brésil, a récemment parcouru 150 km à travers les terres des Indiens karipunas pour documenter et dénoncer l'amputation de leurs terres. Parfois au péril de sa vie.

«Les images satellite montrent une route qui va droit vers les terres indigènes», raconte la jeune femme, avant de fondre en larmes en expliquant sa terreur face aux «menaces de mort du crime organisé» qui l'obligent souvent à se cacher.

**« Nous sommes là quand le prêtre n'est pas là. Nous faisons tout ce qu'une femme peut faire. »**

Un témoignage parmi d'autres de l'engagement des femmes en Amazonie qui s'exprime largement au Synode (*lire les repères*). «Les femmes sont très importantes en Amazonie», confie sœur Teresa Cediél, missionnaire de Marie Immaculée et de sainte Catherine de Sienne, congrégation fondée au début du XX<sup>e</sup> siècle pour l'évangélisation des Indiens par Mère Laura Montoya, première sainte canonisée par François.

Et, pour résumer l'engagement des femmes dans l'Église, la religieuse colombienne n'y va pas par quatre chemins : « Nous sommes là quand le prêtre n'est pas là », explique-t-elle devant les journalistes. « Nous faisons tout ce qu'une femme peut faire : les baptêmes et même les mariages (1). Nous accompagnons les gens. Parfois, nous écoutons même les confessions », raconte-t-elle. Avant d'ajouter dans un sourire : « Évidemment sans donner l'absolution, mais nous nous sommes mises à l'écoute. »



Victoria Lucia Tauli-Corpuz (au centre), rapporteuse générale des Nations unies sur les droits des populations indigènes, est l'une des invitées spéciales de ce Synode. Alessia Giuliani/PPP/Ciric

Les prêtres, eux, viennent donner les sacrements de temps à autre, quand ils rendent visite aux communautés desservies aussi en canoë par des religieuses de toutes congrégations réunies en «équipes itinérantes». Mais cette «Église de visite» ne va pas sans poser de nombreux problèmes. Ainsi avec la multiplication des concubinages, souvent «régularisés» lorsque le prêtre passe, une fois par an voire moins... Dans les premiers débats entre les pères synodaux, cette

question de l'«abandon» des communautés s'est retrouvée au premier rang des préoccupations, à côté de la situation sociale et écologique dramatique de l'Amazonie.

Les deux ne sont d'ailleurs pas sans lien. «Comme le jaguar est menacé par l'extinction de son habitat, l'écosystème ecclésial n'arrive pas à susciter et à soutenir suffisamment de vocations sacerdotales et religieuses. Il y a une espèce de déforestation de la culture catholique», a ainsi mis en garde un participant.

Si le constat du manque de prêtres est unanimement partagé, les pères synodaux mettent aussi en garde contre «une conception fonctionnaliste du prêtre», explique Paolo Ruffini, préfet du dicastère pour la communication et porte-parole du Synode. «Si l'eucharistie édifie l'Église, alors les peuples sont fondés à demander une présence permanente et pas seulement des visites», résume-t-il. «Néanmoins, si tout le monde dit qu'il y a une demande et qu'il faut une réponse,

cette réponse n'est pas toujours la même», reconnaît Paolo Ruffini.

Au fil des débats, les uns insistent ainsi sur une formation des prêtres prenant mieux en compte la question indigène, d'autres sur les *virii probati* (ordination d'hommes mariés dans un contexte de manque de prêtres), tandis que certains évoquent aussi la mise en place de nouveaux ministères, distincts du ministère ordonné.

Le rôle des femmes a ici été clairement évoqué, plusieurs participants citant le diaconat féminin ou – pour un seul d'entre eux, un religieux – l'ordination sacerdotale de femmes. Pour sœur Teresa Cediél, il est clair que «le rôle de la femme doit être plus important dans l'Église» : «On va y arriver, mais sans faire pression : petit à petit, par le dialogue et la rencontre.»

Nicolas Senèze

(1) Le canon 1112 § 1 dispose que «là où il n'y a ni prêtre ni diacre, l'évêque diocésain (...) et avec l'autorisation du Saint-Siège, peut déléguer des laïcs» pour recevoir le consentement des époux.

## repères

### Les femmes au Synode

**35 femmes participent à cette assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Amazonie, chiffre jamais atteint lors des précédents synodes.**

**Parmi elles on compte quatre expertes (dont deux laïques), 29 auditrices (dont 9 laïques) et deux invitées spéciales (Josianne**

**Gauthier, secrétaire générale de l'Alliance catholique internationale des agences de développement, et Victoria Lucia Tauli-Corpuz, rapporteuse générale des Nations unies sur les droits des populations indigènes).**

**Parmi les 20 religieuses auditrices, 10 ont été nommées par l'Union internationale des supérieures générales. Contrairement aux religieux désignés comme membres du Synode par l'Union des supérieurs généraux, elles**

**ne seront pas invitées à voter. Une délégation de bénédictines suisses de l'abbaye de Fahr, en Argovie, a fait le déplacement jusqu'à Rome pour réclamer ce droit de vote.**

**Pour la première fois, deux femmes ont été membres du conseil présynodal. Contrairement aux évêques qui siégeaient avec elles, elles ne sont toutefois pas non plus membres du Synode mais simples auditrices.**